

AFOC AUBE

Présenter informer conseiller

Formation AFOC 70

Mars 2026

L'AFOC 10 a participé à la formation de deux jours proposée par l'AFOC 70.

Echanges sur l'actualité de la consommation, et surtout sur les élections HLM : Une très belle initiative !



AFOC AUBE

Présenter informer conseiller





AFOC AUBE



Présenter informer conseiller



Après près de 60 ans d'existence, le magazine *60 Millions de consommateurs* va disparaître avec l'Institut national de la consommation. L'Association Force ouvrière consommateurs (AFOC) dénonce une décision de l'État aux lourdes conséquences pour les usagers.

Plusieurs antennes locales de l'AFOC étaient réunies à Vesoul les 19 et 20 mars. À l'ordre du jour : la disparition de l'INC et les élections HLM.

C'est une conséquence directe des coupes budgétaires du gouvernement lors de l'élaboration du dernier budget de l'État. L'Institut national de la consommation (INC) [va disparaître à partir du 31 mars 2026](#). Le magazine *60 Millions de consommateurs* et l'émission *ConsoMag* vont cesser d'exister ou, du moins, être repris par des organismes privés, remettant ainsi en cause leur neutralité. Une décision qui suscite « la colère et l'indignation » de l'Association Force ouvrière consommateurs (AFOC), dont une partie des antennes locales de l'est de la France était réunie à Vesoul les 19 et 20 mars.

« L'information est complètement passée sous les radars », s'offusque [Alain Grosdemouge](#). « La décision a été prise avec la loi de finances qui a été adoptée à coup de 49-3. » Les raisons invoquées par l'État sont avant tout financières, notamment le fait qu'il devait injecter chaque année 1,6 M€ pour maintenir à flot l'INC. « Sauf que c'est une cinquantaine de personnes qui va se retrouver sans emploi à partir du 31 mars prochain », déplore le [secrétaire de l'AFOC 70](#) et secrétaire national de l'AFOC.

Ce qui inquiète, ce sont les conséquences pour les consommateurs. « Il n'y a jamais eu autant de problèmes de consommation qu'aujourd'hui » argue-t-il en citant en exemple [le lait pour bébé](#) ou les eaux. « L'INC était un outil de service public qui servait à prévenir les consommateurs des risques » martèle Alain Grosdemouge. « En faisant le choix de supprimer l'INC, l'État se désengage de son devoir de protéger les citoyens. Il fuit ses responsabilités. »

« Le consommateur n'est plus protégé »

Concernant le magazine *60 millions de consommateurs*, il pourrait continuer d'exister mais « il ne sera plus neutre » craint l'AFOC. « Comme il dépendait de l'INC, le magazine informait sans conflits d'intérêts, sans pression commerciale et uniquement au service des consommateurs. Sa reprise par un groupe privé menace son indépendance. « Le consommateur n'est plus protégé, conclut Alain Grosdemouge. On peut s'attendre à beaucoup moins de transparence de l'information. »

L'AFOC est là aussi pour la défense du locataire auprès des bailleurs sociaux

L'autre sujet chaud de cette réunion des antennes locales de l'AFOC à Vesoul, c'est la préparation des élections HLM 2026 qui auront lieu du 15 novembre au 15 décembre prochain. « Le but est que nous obtenions plus de sièges au sein des conseils d'administration des bailleurs sociaux », explique simplement Alain Misse, juriste national de l'AFOC. « En Haute-Saône, les deux principaux bailleurs sociaux sont Néolia et [Habitat 70](#). Pour le dernier cité, il y a cinq sièges pour les associations de locataires. [Nous en avons un, le but étant d'en avoir plus](#) », complète Alain Grosdemouge, secrétaire de l'AFOC 70.

En Haute-Saône, ce sont donc 11 000 personnes qui pourront voter entre le 15 novembre et le 15 décembre. « Il faut déjà réussir à mobiliser les locataires pour qu'ils aillent voter », reconnaît Alain Grosdemouge qui est bien conscient que la mobilisation n'est pas très importante lors de ces élections ayant lieu tous les quatre ans. « Nous sommes là pour la défense du locataire mais aussi pour être des partenaires sociaux des bailleurs », termine Alain Misse.